Renonciation à la récupération d'un montant indu de soins de santé dans le cadre de l'intervention majorée et / ou dans le cadre du maximum à facturer (article 6 du Règlement du 22 mai 2006).

I.	Identific	Identification du bénéficiaire		
	Nom (en majuscules) et prénom:			
	Adresse:			
	Numéro du Registre national:			
	Mutualité:			
	Qualité:	* article 37 § 1 alinéa deux de la lo	oi coordonnée	
		* article 37 § 19 de la loi coordonne	ée	
	(* biffer la	* article 37 undecies de la loi coordonnée (* biffer la mention inutile)		
II.	L'année à laquelle se rapporte les prestations:			
	Montant	indu:	EUR	
	Déjà réc	cupéré:	EUR	
III.	Revenus bruts du ménage			
	- revenus imposables de l'année à laquelle se rapporte les presta		e se rapporte les prestations	
	 revenus imposables suite à une taxation rétroactive de l'Administratio de la fiscalité des entreprises et des revenus: EUR 			
IV.	L'intéressé était-il de bonne foi?			
	Si non, expliquez-le de façon détaillée:			